

Affichage de poste

Affichage:	Externe
TITRE DU POSTE :	ENSEIGNEMENT : ÉDUCATION PERMANENTE Programme de Préposé aux services de soutien personnel
NUMÉRO DU POSTE :	ÉDUC PERM 01 25 26
DATE DE L’AFFICHAGE :	22 août 2025

L’usage du masculin a pour but d’alléger le texte.

NATURE DU POSTE :	Temporaire, syndiqué AEFO
LIEU :	Carrefour Options+, Sudbury
DURÉE :	24 septembre 2025 au 5 juin 2026 L’horaire établi inclut des heures variées du lundi au dimanche. 24 septembre 2025 au 3 octobre 2025 – Temps partiel (heures variées) 7 octobre 2025 au 12 mars 2026 - Temps partiel (tous les mardis et jeudis en soirée ainsi que le samedi et le dimanche à chaque 2 fins de semaine) 23 mars 2026 au 5 juin 2026 - Temps plein (placements des apprenants)
TAUX HORAIRE :	65,69 \$

INTRODUCTION

Le CSC Nouvelon offre une éducation catholique de langue française reconnue pour son excellence. Avec près de 5 650 élèves répartis dans 37 lieux d’enseignement dont 27 écoles élémentaires, 9 écoles secondaires et le Carrefour Options+ (école secondaire offrant également des programmes d’éducation permanente), le CSC Nouvelon offre un milieu propice à l’apprentissage et un programme éducatif de qualité, de la petite enfance à l’âge adulte. Il compte quelque 1 600 employés.

Situé au cœur d’un territoire dynamique et à grande proportion francophone, le CSC Nouvelon occupe une place de choix parmi les conseils scolaires de langue française en Ontario et au Canada français. Le territoire du CSC Nouvelon englobe les communautés de Chapleau, Dubreuilville, Espanola, Grand Sudbury, Hornepayne, Michipicoten, Rive Nord, Sault Ste-Marie et Sudbury-Est.

Le CSC Nouvelon promeut l’équité, la diversité et l’inclusion en milieu de travail.

SOMMAIRE DU POSTE

Ce poste relève de la direction de Carrefour Options+. Le rôle principal de l’enseignant du programme de Préposé aux services de soutien personnel est d’assurer que les participants démontrent qu’ils ont atteint en matière de formation professionnelle les quatorze résultats d’apprentissage des normes approuvées par le ministère de la Formation et des Collèges et Universités ainsi que les résultats d’apprentissage relatifs à l’employabilité. L’enseignant doit préparer les personnes diplômées à assurer des soins de soutien à des personnes à tous les stades de la vie, notamment aux clients qui souffrent de déficience cognitive, de handicap physique et de problèmes de santé mentale, en les aidant à accomplir leurs activités de la vie quotidienne, et ce, en respectant la mission et la vision du Conseil. La personne doit manifester un grand respect des valeurs et des principes de la foi catholique.

QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES

- Infirmier autorisé ou infirmier auxiliaire autorisé et membre en règle de l’Ordre des infirmières et infirmiers de l’Ontario;
- membre en règle de l’Ordre des enseignantes et des enseignants de l’Ontario (OEO);
- qualification additionnelle en Éducation technologique – Services Médicaux et Soins Infirmiers – 11^e et 12^e année;
- baccalauréat en sciences infirmières ou diplôme de soins infirmiers;
- bien connaître le programme-cadre d’éducation technologique, les outils pédagogiques et la pédagogie en soins de santé;
- avoir une expérience de travail dans un établissement de longue durée;
- démontrer une capacité à utiliser des stratégies d’enseignement variées, tenir compte des principes d’andragogie et bien connaître les normes de déontologie de la profession enseignante de l’OEO.

COURS À ENSEIGNER

- Préposé aux services de soutien personnel (Normes pour le programme de services au soutien personnel du ministère de la Formation et des Collèges et Universités);
- Les cours à enseigner sont :
TPJ3C-Soins de santé 11^e
TPJ4C-Soins de santé 12^e
TOJ4C-Soins de santé des enfants et des personnes âgées
Éducation coopérative (3 crédits)

À NOTER

- En vertu du paragraphe 24(1) du Code des droits de la personne de l'Ontario, le CSC Nouvelon, a le droit de préférer, en matière d'emploi, des candidats de langue française catholiques;
- En vertu du Règlement 521/01 et tel qu'amendé par le règlement 322/03 et de la politique du CSC Nouvelon, toute personne employée par le conseil scolaire doit fournir un relevé de ses antécédents criminels ne dépassant pas six mois avant d'entrer en fonction. Il s'agit d'une condition essentielle d'emploi;
- Dans le respect de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité* pour les personnes handicapées de l'Ontario, le CSC Nouvelon rend disponible des mesures d'adaptation durant son processus de sélection.
- Ce poste sera accordé selon les modalités de l'article 10.2 de la Partie B de la convention collective présentement en vigueur.
- Le manque d'inscriptions pourrait engendrer l'annulation du cours.
- La lettre de présentation et le curriculum vitae doivent être en français.

PRÉSENTATION DE DEMANDE EXTERNE

Veuillez faire parvenir votre demande en ligne

au plus tard à 16 heures, le lundi 8 septembre 2025 à l'attention du
Service des ressources humaines par l'entremise de notre site Web en sélectionnant
« Envoyer ma demande » [au lien ici](#).

Nous remercions tous ceux ayant indiqué un intérêt pour ce poste, cependant nous communiquerons uniquement avec la personne retenue.

Suzanne Salituri
Présidente du Conseil

Tom Michaud
Directeur de l'éducation et
secrétaire-trésorier

Mon aventure... ma carrière

NOUVELON.CA